



## **Conseil municipal de janvier 2014**

### **Vœu relatif à la méthanisation**

### **Intervention du groupe EELV**

Monsieur le Maire,

Mes cher-e-s collègues,

Le groupe Ecologie Ivry a décidé de présenter un vœu sur la reconstruction de l'usine Sycotom. Formuler un tel vœu deux mois avant la fin du mandat n'est d'aucune utilité si ce n'est pour faire de l'affichage politique, ce qui peut effectivement s'avérer utile en période de campagne. Instrumentaliser ce sujet, alors qu'il est éminemment important pour notre commune relève de la manœuvre politicienne.

Tout au long de l'actuel mandat, notre groupe a joué, aux côtés des associations, le rôle de lanceur d'alerte sur le projet de tri mécano-biologique/méthanisation du Sycotom. Au delà des nombreux défauts du projet exposé dans les

considérants, l'installation d'un système de tri mécano-biologique aurait en plus pour conséquence d'anéantir toutes les avancées réalisées en matière de tri ces dernières années grâce notamment au plan local de prévention des déchets que nous avons mis en place. Or il ne faut pas déresponsabiliser les producteurs de déchets car le tri à la source représente l'avenir de la gestion des déchets et nous devons poursuivre dans cette voie.

Deux évènements ont également mis du plomb dans l'aile de ce projet :

- Premièrement la forte mobilisation des habitants de Romainville et des alentours contre le projet de TMB du SYCTOM et la décision du Tribunal administratif de Montreuil d'annuler l'arrêté préfectoral autorisant l'exploitation du centre de tri-méthanisation de Romainville (Seine-Saint-Denis), au motif que l'étude de danger comportait des « inexactitudes, omissions ou insuffisances » qui ont conduit selon lui à sous-estimer "l'importance des conséquences du projet".
- Deuxièmement, l'incendie de Fos sur Mer de novembre dernier qui a parfaitement démontré la dangerosité de ce système de gestion des déchets.

Le maire a d'ailleurs exprimé son scepticisme sur la pertinence du projet du Syctom lors du conseil municipal de novembre. Les lignes sur ce projet de reconstruction ont donc bougé à Ivry, restait à consolider cette volonté politique.

C'est chose faite puisque nous avons acté dans notre accord politique avec nos partenaires du front de gauche que nous nous opposerons ensemble à la construction d'une usine de TMB à Ivry et demanderons au SYCTOM de revoir le projet de reconstruction de l'usine d'incinération d'Ivry qui repose justement sur le TMB. De fait la remise en cause du TMB aboutit à un moratoire sur la reconstruction de la partie incinération du projet puisque qu'il faudra remettre l'ouvrage sur le métier. Nous nous félicitons de cette position commune.

Au-delà du caractère politicien du vœu de nos collègues d'Ecologie Ivry, nous regrettons que le vœu n'évoque que la collecte. En effet la collecte des biodéchets n'est qu'une partie du problème : il faut ensuite penser le traitement ! La gestion des déchets demande une vision globale.

Un changement de modèle ne se décrète pas : c'est bien pour cela que l'on parle de transition écologique et non de rupture écologique. La rupture est un style de gouvernance qui a fait la preuve de son inefficacité au plus haut sommet de l'Etat pendant 5 ans. On peut regretter le retard pris par la France et par le Syctom en matière de traitement des biodéchets, on ne peut pas pour autant changer de modèle du jour au lendemain.

Ce n'est pas nous qui le disons, c'est une des préconisations que l'on peut trouver sur le site de Compost Plus, le réseau qui regroupe les collectivités pour la collecte et la valorisation des biodéchets. En effet selon ce réseau « une mise en œuvre progressive est l'un des 5 facteurs clés [pour réaliser une collecte sélective de biodéchets efficace] ».

Toujours selon Compost plus « les changements d'habitudes et de repères exigent du temps et de la souplesse c'est pourquoi il est recommandé de déployer la nouvelle collecte par étapes successives : études préalables, quartiers pilotes, déploiement secteur par secteur ».

C'est exactement le processus que nous suivons à Ivry. Ce que nous reprochons à ce vœu, c'est de développer la fiction que la réflexion sur la collecte et la gestion des déchets en est restée au statu quo. Or le Sycotom a réalisé une étude sur la faisabilité qui prouve que celle-ci est possible. Nous pensons que les tonnages collectables de cette étude sont sous-estimés mais la démarche va dans le bon sens. De même un groupe d'étudiants universitaires est en train de réaliser une étude de faisabilité identique sur le territoire d'Ivry. Nous serons très attentifs à ces résultats.

Enfin, puisque Ecologie Ivry n'en parle pas dans son vœu, permettez-nous de nous interroger sur les solutions de valorisation proposées pour les biodéchets.

Si c'est à une unité de méthanisation classique qu'Ecologie Ivry pense, sachez que ce n'est pas non plus une solution miracle garantie sans nuisances. En effet le centre de valorisation organique de Lille Métropole, doté d'un tel équipement doit faire face à de nombreuses plaintes de riverains au sujet des odeurs qui se dégagent de l'usine. Et pourtant les premières habitations se trouvent à 300 mètres... A Ivry les distances entre le site du Sycotom et les habitations sont bien plus réduites. Et le risque d'incendie que présente une unité de méthanisation reste le même, que le gaz soit issu d'un tri mécano-biologique ou d'une collecte sélective. Il faut sans doute étudier la possibilité de créer des unités de méthanisation de taille réduite réparties sur l'ensemble du territoire du Sycotom qui limitent les nuisances et les risques industriels.

Si, à l'inverse, il s'agit de délocaliser cette unité de méthanisation cela ne correspond pas à notre vision de l'écologie. Ce que nous reprochons à Paris, à savoir externaliser la gestion de ses déchets hors de son territoire, devons nous le reproduire à Ivry ?

Il n'y a pas de solution miracle, mais la gestion des déchets est une problématique qui ne se résoudra que par un éventail d'actions. La collecte

sélective en est une, le compostage individuel ou collectif en est une autre. Les industriels notamment de la filière agro-alimentaire ont également une responsabilité, particulièrement en matière d'emballage. Une action volontaire de l'Etat à ce niveau est indispensable. Le PLPD que nous avons mis en place à Ivry va dans ce sens.

Portant cette question avec sérieux depuis toujours nous voterons ce vœu

Je vous remercie.